



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

À Esprit-Saint L'école la Colombe demeurera ouverte

Rimouski, le 18 décembre 2006 – Lors de sa séance publique du lundi 18 décembre 2006, le Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares a résolu de maintenir ouverte l'école la Colombe, à Esprit-Saint. Cette décision fait suite au rapport déposé par un comité qui a été constitué dans le but d'analyser la situation de l'école, tel que le prévoit la Politique sur le maintien ou la fermeture d'une école ou d'un immeuble concernant la dernière école d'une municipalité rurale.

La Commission scolaire des Phares maintiendra ouverte l'école la Colombe tant qu'elle sera en mesure d'assurer à la clientèle des services éducatifs de qualité comparable à celle observée dans les autres écoles du territoire et cela, à un coût s'apparentant aux règles du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, pour le financement des services éducatifs et des coûts d'opération de l'immeuble.

De plus, le Conseil des commissaires a résolu d'informer les élus municipaux d'Esprit-Saint de cette décision et de leur souligner l'importance que représente la vitalité socio-économique d'un milieu parmi les éléments qui assurent le maintien d'une école. Le Conseil a également résolu de constituer à nouveau un comité d'analyse de situation pour cette école à l'intérieur d'un délai maximal de deux ans.

Selon les prévisions actuelles, une diminution de 12 élèves est anticipée entre 2006-2007 et 2010-2011. Le nombre d'élèves fréquentant l'école la Colombe passerait ainsi de 23 à 11.

Plusieurs points ont été pris en considération par le comité d'analyse au moment de recommander le maintien de l'école, dont la mise en place du réseau de fibre optique qui permettra de développer de nouveaux projets originaux. En effet,

l'école la Colombe fait partie du projet « *École éloignée en réseau* » qui concrétisera le jumelage virtuel de l'école avec d'autres établissements du territoire.

Le dynamisme pédagogique de l'équipe-école qui met de l'avant des projets novateurs et créatifs a également été souligné. Par ailleurs, les organismes du milieu s'impliquent beaucoup dans les activités organisées par l'école et les parents apportent une grande collaboration. De plus, on observe une certaine stabilité au niveau du personnel enseignant.

-30-

Source : M. Raymond Tudeau
Président
Commission scolaire des Phares
723-9485